

ruisseau dans lequel il y aura toujours une certaine quantité d'eau courante (1).

Une chaîne de montagnes dénudée fournira donc subitement au fleuve une grande masse d'eau bourbeuse, tandis que la chaîne boisée lui fournira constamment une quantité d'eau moins variable.

Nous avons donc en notre pouvoir le moyen de rétablir une certaine régularité dans le régime de nos fleuves, et on ne saurait trop encourager le gouvernement à continuer les essais qu'il a faits pour reboiser nos montagnes, à persévérer malgré les criaileries des éleveurs de chèvres.

Mais, en attendant que cette végétation soit rétablie sur toutes ces pentes arides et dénudées, il faut que des travaux exécutés sur un plan général régularisent et consolident le lit du fleuve. Par ces travaux, le fleuve présentera toujours à la navigation une masse d'eau suffisante. Les terrains vagues conquis sur le fleuve deviendront fertiles; ils indemniseront bien l'agriculture des récoltes incertaines péniblement obtenues sur les pentes des montagnes dont la terre végétale est appauvrie et diminuée après chaque orage. Pour tout ce qui est relatif à ces travaux, supportés en partie par l'état et en partie par les propriétaires riverains, je ne saurais mieux faire que de renvoyer à l'excellent mémoire publié dernièrement sur ce sujet : *Essai sur l'encaissement du Rhône, par Dumont, ingénieur des ponts et chaussées, 1842.*

Il me paraît bien démontré d'après ces données qu'il dépend de nous de tirer un meilleur parti de notre fleuve et pour la navigation et pour l'agriculture.

Jusqu'à présent nous avons entièrement négligé le cours du

(1) On peut vérifier ces faits à chaque pas dans le département des Hautes-Alpes, le département le plus dévasté par les torrents, dont le nombre augmente en raison directe du déboisement.